

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE
LE 7 JUILLET 2020**

Séance ordinaire du conseil municipal tenue à la salle communautaire de l'Édifce Palma-Morin sis au 175 Route 107 à Délage, à 20 :17.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Raymond Morin, Maire
 Madame Louise Charlebois, Conseillère siège no.1
 Monsieur Gilles Jolivette, Conseiller siège no.2
 Monsieur Denis Brazeau, conseiller siège no.3
 Madame Michelle Briand, Conseillère siège no.4
 Monsieur Michel Guy, conseiller siège no.5
 Monsieur Jean-Pierre Morin, conseiller siège no.6

Est aussi présente la directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que 0 personne dans l'assistance.

La séance du conseil du 7 juillet est à huis clos, soit par téléconférence suite aux recommandations du Ministère de la Santé publique et de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) dû à la pandémie du COVID-19

La séance du conseil se tient conformément aux dispositions du Code municipal du Québec. Elle est ouverte à 20 :17.

2020-07-CMD170 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michel Guy appuyé de la conseillère Michelle Briand et résolu,

D'adopter l'ordre du jour tel qu'il suit :

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. LÉGISLATION

- 1-1 Adoption de l'ordre du jour
- 1-2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire - 2 juin 2020
- 1-3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire - 11 juin 2020

2- ADMINISTRATION

- 2-1 Adoption des comptes et des chèques 411 605.83\$
 - Factures payées : 187 831,97 \$
 - Chèques : # 9943 à 9966
 - Chèques annulés : # 9131 à 9864
 - Prélèvements automatiques : # 2842 à 2860
 - Factures à payer : 152 750,46 \$
 - Paies : 71 023,40 \$
- 2-4 Contrat de travail – Contremaître
- 2-5 Travaux de peinture à l'intérieur du Centre Palma-Morin – Volet 2 et Volet 3
- 2-6 Renouvellement du forfait téléphonique pour les avis – Firme DH Avocats
- 2-7 Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes 2020
- 2-8 Taxes scolaires – Autorisation d'un (e) représentant (e).
- 2-9 Embauche d'un opérateur permanent
- 2-10 Embauche d'un opérateur journalier temporaire
- 2-11 Fonds Régions et Ruralité (FRR) – Demande d'aide financière

- 2-12 Transfert de fonds de l'affectation du surplus non-affecté – Travaux prévus en 2019
- 2-13 Lettre d'entente # 2020-01 – Poste de Technicien-ne en administration
- 2-14 Lettre d'entente # 2020-02 – Poste de Préposé (e) à l'urbanisme saisonnier
- 2-15 Lettre d'entente # 2020-03 – Poste de Commis à la réception et à la taxation
- 2-16 Refonte et mise à jour de notre site web par la Firme Web-Action
- 2-17 Adhésion annuel à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)
- 2-18 Contrat DL Solutions pour le remplacement d'Office 360 à Office 365

3- AJOURNEMENT DE LA SÉANCE SI NÉCESSAIRE

4- URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 4-1 Achat du logiciel Autocad
- 4-2 Avis de motion – Règlement du Comité consultatif en urbanisme (CCU)

5- TRANSPORT

- 5-1 RIRL-2017-722 – Appel de soumissions conditionnellement à l'obtention de la subvention du MTQ
- 5-2 Ministère des Transport – Élargir l'accotement à partir du garage municipal jusqu'au pont séparant Maniwaki de Déléage
- 5-3 PPA-CE 2020-2021 – Appel de soumission Programme d'aide à la voirie locale - volet Projets particuliers d'amélioration
- 5-4 Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) – Volet chemin multi-usages

6- HYGIÈNE DU MILIEU

7- LOISIRS ET CULTURE

- 7-1 Dépôt du projet d'infrastructures Municipalité Amie des Aînés (PRIMADA)

8- SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 8-1 Achat de jaquettes pour les trousse de secourisme

9- RAPPORT DE COMITÉS

10- PÉRIODE DE QUESTIONS

11- CORRESPONDANCES

12- VARIA

- 12-1 Entérinement d'une entente entre Construction DJL inc et la Municipalité

13- LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Michel Guy, et appuyé par la conseillère Michelle Briand, et résolu de lever la présente séance ordinaire à 20 :27.

2020-07-CMD171

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 JUIN 2020

ATTENDU que les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Louise Charlebois, appuyée du conseiller Michel Guy et résolu,

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2020 soit adopté et que dispense de lecture soit faite, ce document ayant été expédié au préalable.

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si des membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2020-07-CMD172

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JUIN 2020

ATTENDU que les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Guy, appuyé de la conseillère Louise Charlebois et résolu,

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 juin 2020 soit adopté et que dispense de lecture soit faite, ce document ayant été expédié au préalable.

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si des membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2020-07-CMD173

ADOPTION DES COMPTES MUNICIPAUX / JUIN 2020

Il est proposé par la conseillère Michelle Briand appuyée du conseiller Michel Guy et résolu,

ATTENDU que la liste des déboursés totalise 411 605.83\$ et se détaille comme suit;

Adoption des comptes et des chèques 411 605.83\$

➤ Factures payées :	187 831,97 \$
➤ Chèques :	# 9943 à 9966
➤ Chèques annulés :	# 9131 à 9864
➤ Prélèvements automatiques :	# 2842 à 2860
➤ Factures à payer :	152 750,46 \$
➤ Paies :	71 023,40 \$

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si des membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution.

Sont contre le paiement des factures de Constructions Michel Lacroix : Denis Brazeau, conseiller

conseiller

Jean-Pierre Morin,

Adoptée à la majorité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Joanne Poulin, directrice générale, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

Joanne Poulin
Directrice générale et
Secrétaire-Trésorière

2020-07-CMD174 CONTRAT DE TRAVAIL – CONTREMAÎTRE

Il est proposé par le conseiller Michel Guy, appuyé de la conseillère Louise Charlebois et résolu.

CONSIDÉRANT que ce conseil, a procédé à l'embauche de Monsieur Michel Saumure à titre de contremaître;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu des discussions quant aux conditions de travail entre la municipalité et le contremaître, Monsieur Michel Saumure;

EN CONSÉQUENCE ce conseil autorise la Directrice générale, Madame Joanne Poulin à signer pour et au nom de la municipalité le contrat du contremaître et autorise l'adhésion du contremaître au régime de fonds de pension et à l'assurance collective.

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si des membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

**2020-07-CMD175 TRAVAUX PEINTURE À L'INTÉRIEUR DU CENTRE
PALMA-MORIN – VOLET 2 ET VOLET 3**

Il est proposé par la conseillère Louise Charlebois, appuyée du conseiller Gilles Jolivette et résolu.

CONSIDÉRANT la résolution 2020-02-CMD034 concernant l'octroi du contrat pour les travaux de peinture à l'intérieur du Centre Palma-Morin à Peinture Sylvio Larivière;

CONSIDÉRANT que le volet 1 pour les bureaux administratifs (avant) est présentement terminé. Que ce conseil autorise le paiement du Volet 1 au montant de 4 024,13\$ taxes incluses;

ATTENDU que les travaux du Volet 2 pour les bureaux administratifs (en arrière) peuvent débiter (7 300,91\$);

ATTENDU que les travaux du Volet 3 pour la salle communautaire, la cuisine et les salles de bain peuvent être exécutés en alternance (5 691,26\$);

EN CONSÉQUENCE, les membres du Conseil autorisent la Directrice générale à faire débiter les travaux du Volet 2 en alternance avec le Volet 3;

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si des membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

**2020-07-CMD176 RENOUELEMENT FORFAIT TÉLÉPHONIQUE
POUR LES AVIS JURIDIQUE – FIRME DH AVOCATS**

Il est proposé par le conseiller Michel Guy, appuyé du conseiller Jean-Pierre Morin et résolu.

CONSIDÉRANT que le forfait téléphonique avec la firme DHC avocats vient à échéance et que ce conseil juge opportun de le renouveler;

ATTENDU que ce conseil autorise le renouvellement du forfait téléphonique au même tarif pour la prochaine année, soit 400.00\$ excluant les taxes.

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si des membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

**2020-07-CMD177 VENTE D'IMMEUBLE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT
TAXE**

Il est proposé par la conseillère Michelle Briand, appuyée de la conseillère Louise Charlebois et résolu.

CONSIDÉRANT que la secrétaire-trésorière soumet au conseil, pour examen et considération un état des taxes foncière dues à la municipalité, à la date du 5 novembre 2020, afin de satisfaire aux exigences de l'article 1022 du Code municipal de la Province de Québec;

ATTENDU que ledit état soit et est approuvé par le conseil et que la Directrice générale et Secrétaire-trésorière prenne les procédures requises aux fins de faire vendre par la Municipalité régionale de comté (MRC) de la Vallée-de-la-Gatineau tous les immeubles de la municipalité dont les taxes foncières qui les grèvent n'ont pas été payées.

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si des membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

**2020-07-CMD178 TAXES SCOLAIRES AUTORSITATION D'UN (E)
REPRÉSENTANT (E)**

Il est proposé par la conseillère Louise Charlebois, appuyée de la conseillère Michelle Briand et résolu.

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Délage peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales impayées, et ce, conformément à l'article 1038 du code municipal;

CONSIDÉRANT que certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement des taxes, et ce, selon la résolution portant le numéro 2020-07-CMD178

CONSIDÉRANT que ce conseil croit opportun d'autoriser la Directrice générale, Secrétaire-Trésorière ou le maire à enchérir et acquérir certains immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

QUE conformément aux dispositions du Code municipal, ce Conseil autorise la Directrice générale, secrétaire-Trésorière ou le maire à enchérir pour et au nom de la municipalité pour certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes, en capital, intérêts et frais.

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si des membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution

Adoptée à l'unanimité

2020-07-CMD179 EMBAUCHE D'UN OPÉRATEUR PERMANENT

Il est proposé par le conseiller Gilles Jolivette, appuyé du conseiller Michel Guy et résolu.

ATTENDU qu'il est nécessaire d'embaucher un opérateur permanent au service des travaux publics;

CONSIDÉRANT que le poste d'opérateur permanent est un poste syndiqué;

CONSIDÉRANT qu'un appel de candidature a dûment été lancé;

EN CONSÉQUENCE les membres du conseil procèdent à l'embauche de Monsieur Stéphane Dompierre au titre d'opérateur permanent qui est assujéti à une période de probation de six (6) mois (840 heures) à compter du lundi 29 juin 2020;

ATTENDU que le poste d'opérateur permanent est de 40 heures semaines et que le taux horaire est fixé selon l'échelle salariale tel que spécifié dans la convention collective;

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si des membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution

Adoptée à l'unanimité

**2020-07-CMD180 EMBAUCHE D'UN OPÉRATEUR JOURNALIER
TEMPORAIRE**

Il est proposé par le conseiller Gilles Jolivette, appuyé du conseiller Michel Guy et résolu.

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à l'embauche temporaire d'un opérateur journalier pour le service des travaux publics;

CONSIDÉRANT que le poste d'opérateur journalier permanent est un poste syndiqué;

EN CONSÉQUENCE les membres du conseil procèdent à l'embauche de Monsieur Jess Gagnon à titre d'opérateur journalier temporaire qui est assujéti à une période de probation de six (6) mois (840 heures) à compter du mardi 7 juillet 2020;

ATTENDU que le poste d'opérateur permanent est de 40 heures semaines et que le taux horaire est fixé selon l'échelle salariale tel que spécifié dans la convention collective;

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si des membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution

Adoptée à l'unanimité

**2020-07-CMD181 FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) – DEMANDE
D'AIDE FINANCIÈRE**

Il est proposé par la conseillère Michelle Briand, appuyée de la conseillère Louise Charlebois et résolu.

CONSIDÉRANT que le Fonds Régions et Ruralités (FRR) soutient les projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie et qui vise à fournir un soutien à tout promoteur qui désire réaliser un projet;

CONSIDÉRANT que la politique vise la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental ainsi que les loisirs;

CONSIDÉRANT que l'aide consenti est d'un maximum de 80%. L'aide financière octroyée à un même bénéficiaire ne peut toutefois pas excéder 100 000,00\$ à tout moment à l'intérieur d'une période de 12 mois consécutifs;

CONSIDÉRANT que le montant de l'aide accordée pour la réalisation de projet est déterminé à 38 000 \$ et géré par la MRC Vallée-de-la-Gatineau et versé sous forme d'une contribution financière non remboursable au promoteur admissible;

ATTENDU que notre projet se qualifie dans le 3^e thème «Environnement et saines habitude de vie » c'est-à-dire l'amélioration de la qualité des infrastructures de loisir pour le réaménagement et l'amélioration du parc municipal.

ATTENDU que ce conseil autorise la Directrice générale, Madame Joanne Poulin, à procéder à la demande d'aide financière et à signer pour et au nom de la municipalité tous documents à cet effet.

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si des membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution

Adoptée à l'unanimité

**2020-07-CMD182 TRANSFERT DE FONDS DE L’AFFECTATION DU
SURPLUS NON-AFFECTÉ – TRAVAUX PRÉVUS EN 2019**

Il est proposé par le conseiller Michel Guy, appuyé du conseiller Gilles Jolivette et résolu,
CONSIDÉRANT que ce conseil a autorisé par la résolution 2019-11-CMD10270, la réparation de la toiture au Centre Palma-Morin pour la somme de 15 780.00\$ (excluant les taxes);

CONSIDÉRANT que les travaux étaient prévues en 2019 et que ladite somme n’était pas prévue au budget 2020 de la municipalité;

ATTENDU que ce conseil autorise le transfert de la somme du surplus non-affecté, au poste budgétaire GL 03 41000 100, vers le poste budgétaire 02 19000 522 entretien et réparation d’édifice municipaux.

Le maire Raymond Morin, président d’assemblée demande si des membres du conseil sont en désaccord avec l’adoption de la présente résolution

Adoptée à l’unanimité

**2020-07-CMD183 LETTRE D’ENTENTE # 2020-01 – POSTE DE
TECHNICIEN (NE) EN ADMINISTRATION**

Il est proposé par la conseillère Michelle Briand, appuyée du conseiller Gilles Jolivette et résolu.

ATTENDU que Madame Tatiana Renzo a été embauchée par l’entremise d’un programme gouvernemental au poste de technicienne en administration par la résolution 2020-05-CMD134;

CONSIDÉRANT que dans la présente convention collective qui régit les parties, le nouveau poste de technicien (ne) en administration doit être ajouté à la liste des postes existants dans la convention en vigueur;

CONSIDÉRANT l’entente entre le syndicat et la municipalité celle-ci demeure en vigueur pour la durée de la présente convention collective qui régit les parties, à moins d’entente contraire entre les parties;

PAR CONSÉQUENT ce conseil autorise la directrice générale, Madame Joanne Poulin et le maire Monsieur Raymond Morin, à signer pour et au nom de la municipalité la lettre d’entente # 2020-01.

Le maire Raymond Morin, président d’assemblée demande si des membres du conseil sont en désaccord avec l’adoption de la présente résolution

Adoptée à l’unanimité

**2020-07-CMD184 LETTRE D’ENTENTE # 2020-02 – POSTE DE PRÉPOSÉE
À L’URBANISME SAISONNIER**

Il est proposé par la conseillère Louise Charlebois, appuyée de la conseillère Michelle Briand et résolu.

ATTENDU que Madame Sophie Mercier a été embauchée par la résolution 2020-05-CMD136 au poste de préposé (e) à l’urbanisme saisonnier;

ATTENDU que dans la présente convention collective qui régit les parties, le nouveau poste de préposé (e) à l’urbanisme doit être ajouté à la liste des postes existants;

CONSIDÉRANT l’entente entre le syndicat et la municipalité celle-ci demeure en vigueur pour la durée de la présente convention collective qui régit les parties, à moins d’entente contraire entre les parties;

PAR CONSÉQUENT ce conseil autorise la directrice générale, Madame Joanne Poulin et le maire Monsieur Raymond Morin, à signer pour et au nom de la municipalité la lettre d’entente # 2020-02.

Le maire Raymond Morin, président d’assemblée demande si des membres du conseil sont en désaccord avec l’adoption de la présente résolution

Adoptée à l’unanimité

**2020-07-CMD185 LETTRE D'ENTENTE # 2020-03 – POSTE DE COMMIS À
LA RÉCEPTION ET LA TAXATION**

Il est proposé par le conseiller Gilles Jolivette, appuyé du conseiller Michel Guy et résolu.

ATTENDU que le poste de secrétaire est actuellement détenu par Madame Nicole Lacroix et que les fonctions du poste ne reflètent pas les fonctions réelles qu'exercent Madame Nicole Lacroix;

ATTENDU que la lettre d'entente # 2020-03 qui est intégrée à la présente convention collective qui régit les parties;

ATTENDU que dans la présente convention collective, ce nouveau poste de commis à la réception et à la taxation doit remplacer le poste de secrétaire à la liste des postes existants;

CONSIDÉRANT l'entente entre le syndicat et la municipalité, celle-ci demeure en vigueur pour la durée de la présente convention collective qui régit les parties, à moins d'entente contraire entre les parties;

PAR CONSÉQUENT ce conseil autorise la directrice générale, Madame Joanne Poulin et le maire Monsieur Raymond Morin, à signer pour et au nom de la municipalité la lettre d'entente # 2020-03.

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si des membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution

Adoptée à l'unanimité

**2020-07-CMD186 REFONTE ET MISE À JOUR DE NOTRE SITE WEB PAR
LA FIRME WEB-ACTION**

Il est proposé par la conseillère Michelle Briand, appuyée de la conseillère Louise Charlebois et résolu.

CONSIDÉRANT que le site web de la municipalité est désuet et qu'un appel de soumission pour l'actualisé a dûment été lancé;

ATTENDU que la venue de ce nouveau site sera l'occasion d'actualiser et de mettre à niveau nos publications et que son utilisation sera plus adaptée pour les Déléageois et Déléageoise;

CONSIDÉRANT que l'offre de service reçu de Web action est la plus avantageuse pour la municipalité. Cette proposition comprend entre autres, plusieurs services, dont la prise de photos, une section intranet pour l'équipe et le conseil municipal, une section de questions/réponses, les outils et la formation pour nous permettre de faire rayonner notre municipalité à travers les médias sociaux;

ATTENDU que ce conseil autorise la dépense d 3 950,00\$ (excluant les taxes) tel que mentionné dans l'offre de services.

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si des membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution

Adoptée à l'unanimité

**20-07-CMD187 ADHÉSION ANNUEL À L'ASSOCIATION DES
DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)**

Il est proposé par le conseiller Gilles Jolivette, appuyé du conseiller Michel Guy et résolu.

CONSIDÉRANT les avantages offerts par l'Association des directeurs municipaux du Québec;

CONSIDÉRANT les nombreux ateliers, cliniques juridiques, tables d'échange, conférences et formations qui sont offertes lors du congrès des directeurs municipaux du Québec;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil sont d'avis qu'il est important que la directrice générale assiste à ce congrès afin d'être au courant de toutes nouvelles informations, réglementations et législations municipales qui y sont diffusées;

D'AUTORISER l'adhésion de la directrice générale, Madame Joanne Poulin à l'ADMQ pour l'année 2020 au coût de 1 288,00 \$ (excluant les taxes) et d'autoriser la directrice générale à assister au congrès 2021 et de payer les frais afférents à ce congrès.

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si des membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution

Adoptée à l'unanimité

**2020-07-CMD188 CONTRAT DL SOLUTIONS POUR LE REMPLACEMENT
D'OFFICE 360 À OFFICE 365**

Il est proposé par le conseiller Michel Guy, appuyé du conseiller Gilles Jolivette et résolu,

CONSIDÉRANT que la version de Microsoft Office 360 que nous utilisons présentement ne répond plus aux besoins de la municipalité;

CONSIDÉRANT la proposition de DL Solutions informatique pour Microsoft Office 365 pour huit (8) licences, l'installation et la migration des boîtes de courriels et de l'abonnement dans Office 365 sera effectué par DL Solutions informatique;

ATTENDU que ce conseil autorise la dépense pour l'achat de Microsoft Office 365 tel que décrit sur la proposition #MK1016356, aux termes et conditions tel que stipulé au coût de 51,20\$ (excluant les taxes) par mois pour les huit (8) licences. La main d'œuvre sera mise à notre contrat de service que nous avons avec la MRCVG.

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si des membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution

Adoptée à l'unanimité

2020-07-CMD189 ACHAT DU LOGICIEL AUTOCAD

Il est proposé par la conseillère Michelle Briand, appuyée du conseiller Michel Guy et résolu,

CONSIDÉRANT que la préposée à l'urbanisme mentionne que le logiciel Autocad lui serait très utile dans ses fonctions;

CONSIDÉRANT que le logiciel Autocad permettra de construire un graphique indiquant nos tuyaux d'égouts et d'aqueduc, consulter les registres fonciers et faire la cartographie de notre plan d'urgence des sorties de l'édifice municipal Centre Palma-Morin ainsi que de ses autres édifices;

ATTENDU que ce conseil autorise l'achat du logiciel Autocad aux termes et conditions tel que stipulé dans la proposition #00284666 au coût de 2 145 \$ (excluant les taxes).

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si des membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution

Adoptée à l'unanimité

**2020-07-CMD190 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DU COMITÉ
CONSULTATIF EN URBANISME (CCU)**

Il est donné à la présente assemblée par Monsieur le conseiller Michel Guy un avis de motion avec dispense de lecture, à l'effet que sera présenté à une séance subséquente pour adoption du nouveau règlement du Comité consultatif en urbanisme (CCU).

**2020-07-CMD191 RIRL-2017-722 – APPEL DE SOUMISSIONS
CONDITIONNELLEMENT À L'OBTENTION DE LA
SUBVENTION DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU
QUÉBEC (MTQ)**

Il est proposé par le conseiller Michel Guy, appuyé de la conseillère Louise Charlebois et résolu.

ATTENDU que la Municipalité à présenter un projet de l'ordre de 191 073,79 \$ et quel bénéficiera de 95% du coût estimé dans les plans et devis soumis;

ATTENDU que l'appel de soumissions est conditionnel à l'obtention de la subvention du MTQ et que les travaux doivent être complétés avant le 31 décembre 2020;

EN CONSÉQUENCE, la Municipalité mandate la Direction de l'ingénierie de la Municipalité Régionale de Comté de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG), à préparer l'appel de soumissions conditionnellement à l'obtention de la subvention du MTQ pour l'exécution des travaux.

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si des membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution

Adoptée à l'unanimité

**2020-07-CMD192 MINISTÈRE DES TRANSPORTS – ÉLARGIR
L'ACCOTEMENT À PARTIR DU GARAGE MUNICIPAL
JUSQU'AU PONT SÉPARANT MANIWAKI ET DÉLÉAGE**

Il est proposé par la conseillère Michelle Briand, appuyée de la conseillère Louise Charlebois et résolu,

ATTENDU qu'au pont de la Rivière-Gatineau, plusieurs écoliers traversent et que la venue du camping amènera de l'achalandage;

ATTENDU que l'élargissement de l'accotement serait plus sécuritaire pour tous les piétons sur la route;

EN CONSÉQUENCE, le Conseil s'inquiète de la sécurité de ses citoyens et tous piétons empruntant cette artère et demande au Ministère du Transport du Québec d'évaluer ce secteur afin d'y installer des équipements sécuritaires tels que des lumières clignotantes, une piétonnière, le remplissage de l'accotement qui est trop étroit à cet endroit et le remplacer par le fossé le cas échéant.

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2020-07-CMD193 PPA-CE 2020-2021 – APPEL DE SOUMISSION,
PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET
PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION**

Il est proposé par le conseiller Michel Guy, appuyé de la conseillère Louise Charlebois et résolu,

ATTENDU que la Municipalité a obtenu une aide financière de vingt-cinq mille (25 000 \$) pour des projets particuliers d'amélioration;

ATTENDU que la Municipalité est prête pour la demande de soumission pour améliorer le chemin de la 107 jusqu'au chemin de la Tour;

EN CONSÉQUENCE, la Municipalité mandate la Direction de l'ingénierie de la Municipalité Régionale de Comté de la Vallée-de-la-Gatineau, à préparer l'appel de soumissions pour l'exécution des travaux.

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2020-07-CMD194 PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES
FORÊTS (PADF) – VOLET CHEMIN MULTI-USAGES**

Il est proposé par le conseiller Michel Guy, appuyé du conseiller Gilles Jolivette et résolu,

ATTENDU que la Municipalité a obtenu une aide financière de vingt-milles dollars (20 000 \$) pour le Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) – Volet chemin multi-usages du domaine de l'état;

ATTENDU que la Municipalité veut apporter des travaux d'amélioration et de réfection sur le chemin de la Montagne noire;

ATTENDU que le PADF couvre 75 % des dépenses pour des travaux d'amélioration et de réfection;

ATTENDU que les sommes seront dépensées avant le 31 mars 2021.

EN CONSÉQUENCE, les membres du Conseil mandatent la Directrice générale pour faire préparer les documents afférents qui présenteront la description des travaux à effectuer, le budget total ainsi que la localisation des travaux dans un fichier GPS ou carte détaillée pour le chemin de la Montagne Noire.

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2020-07-CMD195 DÉPÔT DU PROJET D'INFRASTRUCTURES
MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (PRIMADA)**

Il est proposé par la conseillère Michelle Briand, appuyée de la conseillère Louise Charlebois et résolu,

ATTENDU que la Municipalité veut présenter un projet d'infrastructures et d'aménagements pour ses infrastructures récréatives et de loisirs répondants aux besoins des aînés;

ATTENDU que le programme vise l'amélioration de l'état des infrastructures municipales destinées aux aînés, d'en améliorer la qualité de vie des aînés, de favoriser le vieillissement actif de la population au sein de la communauté et de contribuer à l'économie local et régionale;

ATTENDU que la Municipalité de Déléage procède à la mise en œuvre de son plan d'action MADA;

EN CONSÉQUENCE, les membres du Conseil mandatent la Directrice générale, madame la conseillère Louise Charlebois et madame la conseillère Michelle Briand à préparer le dossier que la directrice générale enverra et signera au nom de la Municipalité pour le projet de la Municipalité dans le cadre du Programme d'infrastructures municipalité amie des aînés (PRIMADA).

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2020-07-CMD196 ACHAT DE JAQUETTES POUR LES TROUSSES DE
SECOURISME**

Il est proposé par la conseillère Louise Charlebois, appuyée du conseiller Michel Guy et résolu,

CONSIDÉRANT les recommandations de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST);

CONSIDÉRANT la pandémie du Covid-19 et que pour des mesures de sécurités, chaque trousse de secourisme devra être munie de jaquette;

CONSIDÉRANT le nombre de trousse au garage municipal et à la salle communautaire, il est entendu de faire l'achat de quatre (4) jaquettes pour joindre aux trousse de secourisme au coût de 59,99 \$ (taxes exclues) pour chaque jaquette.

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2020-07-CMD197 ENTÉRINEMENT D'UNE ENTENTE ENTRE
CONSTRUCTION DJL INC ET LA MUNICIPALITÉ DE
DÉLÉAGE**

Il est proposé par la conseillère Michelle Briand, appuyée du conseiller Michel Guy et résolu,

ATTENDU qu'une offre de services a été présentée par la compagnie Construction DJL inc;

ATTENDU que nous paierons pour les stocks achetés au fur et à mesure;

ATTENDU que nous payons et utilisons les stocks qui resteront au 1^{er} décembre 2020.

ATTENDU que la Municipalité s'engage pour l'achat de 1 000 tonnes d'asphalte recyclé et concassé sis à la Carrière Edelweis à Déléage et que ce sera le premier voyage qui sera utilisé;

ATTENDU que la Municipalité s'engage à se procurer 6 600 tonnes de 020 mm TV gravier;

ATTENDU que cette offre modifiée reflète les besoins de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, les membres du Conseil présentent une mise à jour de l'offre de service à la compagnie Construction DJL inc pour l'achat de matériel tel que l'asphalte recyclée concassée, le 020MM TV gravier et la criblure de pierre selon les quantités présentées au tableau ci-joint.

CONSTRUCTIONS DJL (Edelweis) 2020			
	Non chargée	Chargée	Total # tonnes
Criblure de pierre	6,50 \$	7,50 \$	Sur demande
020 mm TV gravier		9,25 \$	6 600
Asphalte concassé recyclé	17,06 \$	18,06 \$	3 800
GRAND TOTAL			10 400

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2020-07-CMD198 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Michel Guy, et appuyé de la conseillère Michelle Briand, et résolu de lever la présente séance ordinaire à 20 :27.

Adoptée à l'unanimité.

Raymond Morin
Maire

Joanne Poulin
Directrice générale et secrétaire-trésorière